

Créer une page Facebook

Document rédigé par
l'Agence de Développement Local de
Bertrix - Bouillon - Herbeumont - Paliseul



Avec le soutien de
la



Wallonie

Informations et accompagnement:
info@adl-bbhp.be

Plusieurs sites de messagerie proposent la création d'un compte gratuitement, c'est le cas de Google (@gmail.com) et Microsoft (@outlook.com, @hotmail.com), par exemple.

Dans le cadre d'une activité professionnelle, il est recommandé de créer une adresse électronique simple et sérieuse, reprenant vos nom et prénom et le nom de votre entreprise.

Cette adresse sera un moyen de communication important avec votre clientèle et vos fournisseurs, elle doit être facile à retenir et être crédible aux yeux de tous (cela vous évitera de vous retrouver directement dans le courrier indésirable).



**Etape 1:
L'adresse
électronique**

—● Exemples à suivre:

`jean.dupont@mail.com`
`menuisierdupont@mail.com`

Les adresses compliquées (avec trop de ponctuation, des chiffres) ou manquant de sérieux (surnom, mots connotés négativement) sont à éviter dans un contexte professionnel.

—● A éviter:

`minouche42@mail.com`
`jean.dupont.de.bruxelles.I000@mail.com`

Il peut arriver que l'adresse que vous souhaitez créer soit déjà utilisée par quelqu'un d'autre (un homonyme par exemple), dans ce cas, vous pouvez soit changer d'idée, soit l'adapter.

—● Exemples à suivre:

`jdupont@mail.com`
`dupont.jean@mail.com`
`dupontmenuiserie@mail.com`

Pour créer un profil Facebook, rendez-vous sur www.facebook.com et cliquez sur « Créer un compte ». Il vous suffit ensuite de suivre les instructions.

—● Remarque importante:

Un profil Facebook est toujours personnel tandis qu'une page doit être consacrée à une activité (entreprise, comité, produit). Facebook vérifie les profils nouvellement créés et peut supprimer un profil qui n'est pas clairement relié à une personne réelle.

—● Exemple:


Dans le cas de Jean Dupont, menuisier. Son profil Facebook sera celui de Jean Dupont, l'homme. Il pourra créer une page consacrée à sa menuiserie, « Menuiserie Dupont » par la suite.

Cette différence vous permet aussi de dissocier votre vie privée et votre activité professionnelle.

Les informations disponibles sur une page Facebook sont publiques et peuvent être consultées et partagées par tous. Au contraire, pour votre profil personnel, vous avez la possibilité de protéger vos données. Dans le cadre d'une activité professionnelle, il est essentiel de communiquer et de donner accès aux informations. La création d'une page est donc le meilleur moyen d'utiliser les réseaux sociaux.



**Etape 2:
Le profil
Facebook**



Etape 3:
La création
de la page
Facebook

Une fois votre profil personnel créé et complété, vous pouvez créer votre page professionnelle.

Cliquez sur l'onglet « Créer » présent dans le coin supérieur droit de votre écran. Cliquez ensuite sur « Page ». Facebook vous invite alors à créer votre page en lui donnant un nom (de préférence celui de votre entreprise), en lui attribuant une catégorie (un menu déroulant s'affiche lorsque vous écrivez un mot) et une brève description. Vous pourrez ajouter des images, des coordonnées et d'autres détails après avoir créé la page.



Informations à faire figurer impérativement:

- Vos coordonnées complètes (l'adresse de votre boutique, de votre atelier ou votre siège social) : adresse, numéro de téléphone, adresse électronique, site internet (si vous en possédez un)
- Vos horaires d'ouverture / disponibilité
- Votre numéro d'entreprise et l'adresse du siège social




La communauté

Votre page Facebook constitue à la fois une vitrine pour votre entreprise mais également une interface de communication avec votre communauté. Les utilisateurs de Facebook peuvent vous contacter via Messenger, le service de messagerie de Facebook. Il s'agit en effet d'un outil supplémentaire à surveiller dans votre communication avec la communauté. Messenger est très largement utilisé car le service est gratuit et utilisable sur les smartphones avec une connexion internet (wifi ou 4G).

Pour commencer, faites parler de votre page Facebook autour de vous en inviter vos « amis » (ceux de votre profil personnel) à liker la page et à la partager.

D'autres moyens de faire connaître votre page sont les concours et les publications sponsorisées (publicité payante sur Facebook).



Les publications

Votre page doit régulièrement poster des publications, que ce soit pour présenter vos produits, vos chantiers, vos informations (dates de congé, ouverture spéciale) ou encore annoncer des événements. La régularité des publications est importante pour votre référencement.


Les publications vont créer de l'animation sur votre page. Votre communauté aura la possibilité de laisser un commentaire, liker la publication et la partager à ses amis.

Pour vos publications, privilégiez des photos de bonne qualité et des phrases courtes. Votre communauté appréciera la possibilité de voir votre travail depuis la maison. Profitez-en pour lui en mettre plein la vue !



Les événements

Facebook vous donne la possibilité de créer des événements directement liés à votre page professionnelle. Même procédure que pour la création de la page, cliquez sur « Créer » en haut à droite puis sur « Événement » (attention, à ne pas confondre avec « événement marquant »). Vous devez ensuite compléter les informations : nom de l'événement, date, horaire, lieu et informations pratiques (accessible pour tous, enfants admis...). Lorsque celui-ci sera publié, il sera présent sur votre page et vous pourrez le partager avec votre communauté et inviter vos amis à participer et relayer l'information.



Etape 4:
La gestion
de la page
Facebook